

# L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer  
... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



## Le mois des âmes du Purgatoire

N° 625 – Novembre 2017

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Prix de revient : 0,60 €

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

## Dévotion aux âmes du Purgatoire

**S**AINTE FRANÇOIS DE SALES rapporte que, de son temps, les écoliers de l'université de Padoue avaient l'habitude de courir la nuit par les rues, avec des armes, en demandant : « Qui va là ? » Et tirant, si l'on ne répondait pas. Un écolier, n'ayant pas répondu à ce cri, fut tué, et le meurtrier, pour échapper aux officiers de la justice, se réfugia chez une veuve dont le fils était son camarade de classe, et lui fit l'aveu du meurtre qu'il venait de commettre.

Quelques instants après, on rapporta à l'infortunée mère le cadavre de son fils. Elle reconnut sans peine d'où le coup était parti : « Ah ! malheureux ! s'écria-t-elle en sanglotant, que vous avait fait mon fils pour le tuer si cruellement ? » Apprenant qu'il a tué son ami et compagnon de classe, le meurtrier pousse, lui aussi, des cris déchirants.

Il conjure cette pauvre mère, devant qui il est tombé à genoux, de le livrer à la justice, afin qu'il puisse expier sur l'échafaud son crime horrible. Touchée de tant de douleur, cette mère éminemment chrétienne lui offre son pardon, à condition qu'il change de vie.

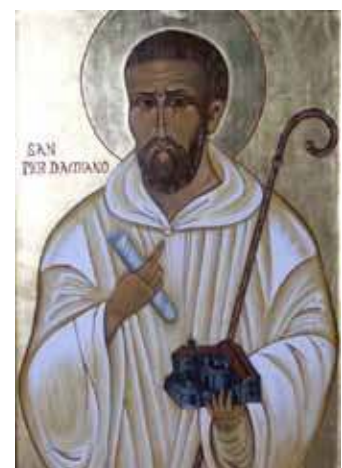
Peu après, le fils de cette généreuse chrétienne lui apparut, de la part de Dieu, et lui dit :

« J'étais condamné à un très long et très douloureux purgatoire, pour une foule de

fautes dont j'étais coupable, au moment de la mort ; mais le Seigneur me les a toutes remises, en considération du pardon que vous avez accordé à mon meurtrier. À l'instant même, je monte au paradis où je serai votre dévoué protecteur. »

**S**AINT PIERRE-DAMIEN, ayant perdu son père et sa mère en bas âge, fut confié à l'un de ses frères, qui le traita de la manière la plus dure, ne rougissant pas de le laisser manquer de tout, même de vêtements convenables. Il arriva un jour à ce saint enfant de trouver une pièce d'argent sur son chemin.

Il crut avoir trouvé un trésor et il était au comble de la joie.



**D**ANS LA LOI ANCIENNE, il fut établi que le deuil ne serait achevé, dans chaque famille, que lorsque chaque mort aurait été pleuré pendant un mois entier. Ainsi, après le trépas du patriarche Jacob, ses fils le pleurèrent et firent des prières pendant trente jours.

Encouragés par une pratique si ancienne et si autorisée, la piété des fidèles a consacré un mois entier au soulagement des âmes du purgatoire. Et comme l'Église célèbre la commémoration de tous les fidèles trépassés le deuxième jour de novembre, ce mois a semblé le plus convenable pour cette dévotion.

Saluons avec bonheur l'aurore de ce mois qui développe notre compassion en faveur de frères et d'amis qui doivent nous être d'autant plus chers, qu'ils sont souffrants et malheureux. Oui, la dignité de ces âmes infortunées, la rigueur de leurs peines, leur impuissance à se secourir elles-mêmes, la Gloire de Dieu, notre intérêt personnel enfin, tout nous presse de les visiter et de leur venir en aide, chaque jour de ce mois. C'est par excellence le mois de la charité et de la reconnaissance, le mois des morts, le mois véritablement libérateur ! Enthousiasmée par ces motifs, une sainte s'écriait en commençant les exercices du mois de novembre : « Vidons le purgatoire ! » Ayons à cœur de soulager beaucoup d'âmes du purgatoire pendant ce mois de novembre qui leur est consacré ! N'oublions pas ce devoir.

Abbé Michel Rebourgeon

À quoi allait-il donc l'employer ?

La grande pauvreté où il se trouvait lui suggérait beaucoup de projets ; mais, après qu'il eût bien réfléchi, il se décida à la porter à un prêtre, afin qu'il offrit le saint sacrifice de la messe pour les âmes du purgatoire.

Ces saintes âmes ne tardèrent pas à le récompenser. Au sortir de l'église, il rencontra un autre de ses frères, d'un meilleur naturel, qui le recueillit, eut un très grand soin de lui et le fit étudier ; en sorte que, par la suite, ce saint enfant devint prêtre, évêque, cardinal et surtout un grand saint. Voilà ce que mérita ce pieux enfant, pour un si grand acte de charité en faveur des âmes du purgatoire.

**SAINT AUGUSTIN** avait coutume de dire : « Je prie pour les défunts, afin que, lorsqu'ils seront arrivés à l'éternelle gloire, ils prient eux-mêmes pour moi. »

**SAINTE BRIGITTE** affirme, dans ses révélations, avoir entendu s'élever, du milieu des flammes du purgatoire, une voix qui disait : « Que la récompense soit donnée à tous ceux qui nous soulagent dans nos misères. »

Une autre voix plus forte s'écriait : « Ô mon Dieu et mon Seigneur, usez de votre pouvoir ineffable ; récompensez au centuple tous les vivants qui viennent à notre secours par leurs suffrages et nous élèvent jusqu'à la lumière de votre Divinité. »

La même sainte rapporte qu'elle entendit un ange s'écrier : « Béni soit dans le monde celui qui, par ses prières et ses bonnes œuvres, vient au secours des pauvres âmes souffrantes. »

C'est **SAINT ODILON**, abbé de Cluny au XI<sup>e</sup> siècle, qui institua la fête des Morts le 2 novembre. On raconte ainsi l'établissement de cette solennité : un pèlerin français qui revenait de Jérusalem, fut jeté sur les côtes de Sicile, par une tempête. Un ermite, qui vivait dans les rochers de cette île, lui demanda s'il connaissait le monastère de Cluny et l'abbé Odilon. « J'entends souvent, dit-il, les démons blasphémer contre les personnes pieuses qui, par leurs prières, leurs aumônes, leurs communions, leurs messes, etc., délivrent les âmes des supplices qu'elles souffrent en l'autre vie ; mais ils maudissent surtout Odilon et ses religieux. Quand vous serez arrivé en France, je vous prie d'exhor-

ter ce saint abbé et ses religieux, à redoubler de charité pour les âmes souffrantes du purgatoire ».

Nous lisons dans la vie de **SŒUR CATHERINE DE SAINT AUGUSTIN**, qu'au même lieu où demeurait cette servante du Seigneur, habitait une femme appelée Marie, qui, dès sa première jeunesse, avait mené une vie de débauche. L'âge ne la corrigea point ; tellement que les gens de l'endroit, dégoûtés de ses désordres, prirent le parti de la chasser de la ville, et de la reléguer dans une caverne de rocher. Ce fut là qu'elle mourut peu après, sans sacrements, et privée de tout secours humain.

Une pareille mort ne paraissait pas mériter les honneurs de la sépulture ; aussi, ne fit-on d'autre cérémonie au cadavre de cette femme que de l'enterrer dans les champs, comme celui d'un animal.

Sœur Catherine, qui avait la pieuse coutume de recommander particulièrement à Dieu les personnes de sa connaissance, qui passaient à une autre vie, ne songea point à la vieille pécheresse, la croyant damnée selon l'opinion de tout le monde.

Il y avait déjà quatre ans que cette femme était morte, lorsqu'un jour, la servante de Dieu étant en prière, une âme du purgatoire lui apparut, et lui tint ce discours : « Sœur Catherine, quel malheur est le mien ! Tu pries pour tous ceux qui meurent ; il n'y a que ma pauvre âme dont tu n'as pas pitié. — Et qui es-tu ? demanda la servante de Dieu. — Je suis, répondit l'âme du purgatoire, cette pauvre Marie qui mourut abandonnée dans la caverne.

— Quoi ! Tu es sauvée ! s'écria Catherine, avec étonnement. — Oui, répondit l'âme, je le suis, par la miséricorde de la bienheureuse Vierge. Dans mes derniers moments, abandonnée de tout le monde, et me voyant souillée de péchés, je m'adressai à la Mère de Dieu, et je lui dis, du fond de mon cœur : « Ô vous, le refuge de ceux qui sont délaissés, ayez pitié

de moi, qui suis abandonnée du monde entier ; vous êtes mon unique espérance, venez à mon secours ! Je ne priai point en vain. C'est à l'intercession de Marie que je dois d'avoir échappé à l'enfer par un acte de vraie contrition. Cette Reine de miséricorde m'a encore obtenu la grâce que la durée de mon purgatoire soit abrégée. Il ne me faut plus que quelques messes pour être délivrée ; fais-les dire, et je te promets qu'une fois dans le ciel, je ne cesserai de prier pour toi Dieu et sa très sainte Mère. »

Sœur Catherine fit aussitôt célébrer les messes, et quelques jours après, cette âme, brillante comme le soleil, lui apparut de nouveau, lui témoignant sa reconnaissance : « Je te remercie, Catherine, le paradis m'est enfin ouvert et j'y vais célébrer les miséricordes de mon Dieu et prier pour toi. » Ce trait doit nous empêcher de désespérer du salut même des plus grands pécheurs. Il doit aussi nous inviter à prier pour tous les défunts, même pour ceux qui ont mené une vie très coupable.

Lors même que nous prions pour les défunts qui auraient été condamnés à l'enfer, nos prières ne seraient pas inutiles, ni moins méritoires.

*En terminant la lecture de tant de merveilleux traits, prenons une bonne résolution d'être toujours très dévots envers les âmes du purgatoire, soyons-y fidèles durant toute notre vie, et nous en serons très abondamment récompensés ici-bas et dans l'éternité.*





## Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin  
2221 av. de la Résistance  
83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18h30 (sauf 1<sup>er</sup> vendredi du mois)
- samedi : 7h45 (sauf 1<sup>er</sup> du mois)

Église Sainte-Philomène

125 bd Grignan, 83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9h30 et 18h30

sauf : Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption et deuxième dimanche de juin (se renseigner)

Semaine :

- jeudi : 18h30
- 1<sup>ers</sup> vendredi et samedi du mois : 18h30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,  
83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi et samedi : 8 heures
- mardi et jeudi : 7h15
- mercredi et vendredi : 9h05
- vacances scolaires : 8 heures (se renseigner)

## Annonces diverses

- **Le 2 novembre, jour de la commémoration des fidèles défunts** : une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du purgatoire, peut être gagnée aux conditions suivantes :
  - conditions ordinaires (confession dans les huit jours avant ou après, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife) ;
  - visite d'une église (toute église, ou oratoire public ou semi-public) en récitant un *Pater* et un *Credo*.
- **Du 1<sup>er</sup> au 8 novembre** : possibilité de gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, chaque jour :
  - aux conditions ordinaires (confession dans les huit jours avant ou après, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife).
  - en visitant un cimetière et en priant, même mentalement, pour les défunts.
- M. l'Abbé Rebourgeon sera à la **réunion des Prieurs** à Paris le **vendredi 10 novembre**.
- Le **jeudi 16 novembre**, les prêtres du Doyenné seront en récollection !
- **Vendredi 17 novembre : journée d'adoration du Très Saint Sacrement**, en la chapelle du Prieuré, de 10 heures à 18 h 30.
- Du **20 au 24 novembre** : M. l'Abbé Serres-Ponthieu sera à l'école de la Martinerie, à Châteauroux, pour suivre la **Session de Théologie annuelle**.
- **Dimanche 26 novembre**, à 9 h 30, à l'église Sainte-Philomène, la sainte Messe sera célébrée pour le repos de l'âme de **M. l'Abbé Roland Gierak**, décédé le 26 novembre 1996 (21<sup>e</sup> anniversaire).
- Nous recherchons encore des **bonnes volontés** pour nous aider : des **choristes**, hommes et femmes, pour les messes des dimanches et fêtes et pour la Veillée de Noël ; des **aides pour le ménage** de l'église Sainte-Philomène et pour **composer les bouquets** (ce peut être une fois par mois) ; des **aides pour l'ouvrage** (couture au Prieuré une fois par mois, de 14 heures à 17 h 30).
- Les répétitions de la chorale polyphonique pour préparer la Veillée de Noël auront lieu les **samedis 18 et 25 novembre, samedi 9 décembre** à 17 h 30 au Prieuré et **samedi 16 décembre** à 17 h 30 à l'église Sainte-Philomène.
- **Les différentes conférences** sont indiquées dans le tableau ci-contre : venez nombreux !

## Conférences et réunions



- **Conférence**, par M. l'abbé Rebourgeon : le **lundi 13 novembre**, à 20h30, à Saint-Pré. Sujet : *Le mal dans le monde : Dieu ne pourrait-il pas l'empêcher ?*
- **Conférence**, par M. l'abbé Rebourgeon : le **vendredi 24 novembre**, à 19 h 20, au Prieuré (après la messe). Sujet : *Le mal dans le monde : Dieu ne pourrait-il pas l'empêcher ?*
- **Cours du soir**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu le **vendredi 10 novembre** à 20 h 30, chez M. et M<sup>me</sup> de Préville. Sujet : *La famille et les lois de l'Église*.
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **samedi 11 novembre**, à 19 h 30, chez M<sup>lle</sup> Françoise Blanc. Sujet : *La famille et les lois de l'Église*.

## Chronique



◀ **Mariage de Bruno du Crest et d'Hermine Urvois** à l'église de La Celle le samedi 30 septembre. Nous leur adressons encore tous nos vœux de bonheur et de sainteté familiale.

▶ **Baptême de Côme de Pompignan** à Saint-Pré le samedi 14 octobre.



▲ **Sortie du Groupe des Jeunes de Sainte-Philomène** à Porquerolles le samedi 14 octobre.

# Saint Clément, le 23 novembre de l'an 100

**S**AINTE CLÉMENT, fils de Fortunatus, est né vers l'an 30 à Rome, au Mont Coelius, d'une famille alliée à celle du futur empereur Domitien.

Clément devint chrétien au passage à Rome de saint Barnabé, indigné par le mépris des intellectuels envers l'apôtre. Il logea Barnabé chez lui, puis rejoignit cet apôtre vers l'an 50 à Césarée de Palestine, où, accompagnés de ses frères Aquila et Nicétas, il vit saint Pierre.

Vers l'an 54, Clément fut envoyé accompagner saint Paul dans son deuxième périple, comme celui-ci l'atteste dans son Épître, écrite en captivité à Rome, vers l'an 58, aux Philippiens. Philippe, était alors capitale de la province de Macédoine (en Grèce actuelle), sur la mer Égée. Saint Paul transmet cette lettre à saint Épaphrodite, évêque de Philippiques, venu le visiter à Rome. Saint Paul y écrit : « Je te prie aussi, toi, mon fidèle compagnon, aide celles qui ont travaillé avec moi pour l'Évangile, avec Clément et mes autres coopérateurs dont les noms sont dans le livre de vie. » Nous lisons cette péricope le XXIII<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte. De fait, saint Paul était passé à Philippiques vers l'an 54 où il avait converti sainte Lydie (Actes XVI) ; Clément est resté à Philippiques quelques années.

Saint Pierre appela Clément à Rome pour le sacrer évêque. Clément était évêque auxiliaire de l'Apôtre Pierre, puis de saint



*Saint Clément par  
Juan Correa de Vivar  
(1540-1545)*

Lin, pape en 67, et de saint Clet, pape en 78. Clément avait été désigné par saint Pierre pour succéder à Lin et à Clet. Devenu pape le 17 mai 91, après le martyre de saint Clet, Clément répartit l'administration du diocèse de Rome entre sept notaires, chacun

devant enregistrer les martyres des premiers chrétiens dans son quartier. C'est dire la somme de chrétiens martyrisés à Rome.

Saint Clément envoie notamment l'évêque saint Eutrope à Saintes, saint Spire à Bayeux, saint Latuin à Sées, saint Taurin à Évreux, saint Denis à Paris, saint Lucien à Beauvais, saint Nicaise du Vexin à Rouen, etc.

En 95, Domitien persécute les chrétiens ; l'Apôtre Jean est miraculé à la Porte Latine.

Ayant eu vent d'une révolte des chrétiens de Corinthe, menés par un ou deux agitateurs, contre leurs prêtres, Clément écrit une épître aux Corinthiens. Il écrit aussi deux lettres aux vierges.

En 98, Trajan devint empereur, et une sédition se fomenta contre le pape Clément, prétexte pour sommer le pape de sacrifier aux idoles. Clément restant ferme, il est envoyé en déportation en Chersonèse Taurique (Crimée) dans une carrière de marbre où il trouve 2 000 chrétiens réduits aux travaux forcés. Ils devaient parcourir plus d'une lieue pour s'approvisionner en eau, Clément les fit prier Dieu de leur donner une source ; pendant qu'ils priaient, Clément vit un agneau tenant le pied droit montrant un endroit précis ; là, ils creusèrent en vain, Clément prit alors une pioche et du premier coup jaillit une source. Ce miracle impressionna les païens dans un rayon de cinquante lieues, de sorte qu'ils se convertirent, furent catéchisés et reçurent le baptême ; cette région devint chrétienne et les idoles y furent renversées. Saint Clément établit un monastère dans les cavernes avoisinant le village d'Inkerman (Crimée).

L'empereur, ayant appris ces faits, envoya le préteur Aufidianus qui, après avoir martyrisé plusieurs chrétiens et tenté vainement d'amadouer Clément, le fit jeter à la mer, attaché à une ancre, le 23 novembre de l'an 100. Un matin, à la prière de Corneille et Phœbus, disciples de Clément, la mer se retira à environ une lieue des côtes, les chrétiens purent chercher et trouver à pied

sec le corps du saint martyr, encore attaché à l'ancre, dans une niche naturelle formée de plusieurs blocs de marbre. La tradition ajoute que, chaque année, pendant l'octave de la fête de saint Clément, la mer se retirait au même endroit, et toute sorte de malades allait invoquer la protection de saint Clément dans cette chapelle sous-marine, et recouvrait la santé.



*Martyre de saint Clément par Bernardino Fungai (vers 1480)*

Une part des reliques de saint Clément fut apportée à Rome par les saints Cyrille et Méthode au IX<sup>e</sup> siècle sous le pape saint Nicolas I<sup>er</sup>.

Une relique de saint Clément se conserve à **La Garde-Freinet** dont il est le patron. Chaque année une bravade défile en son honneur en portant son reliquaire dans le village.

Abbé Laurent Serres-Ponthieu



*Église  
de La Garde-Freinet*